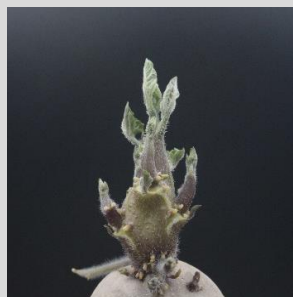


Purple Rain

Purple Rain est une variété à chair violette mi-tardive. Les tubercules sont longs ovales. Son goût et sa présentation sont tellement particuliers que la variété peut être destinée au marché de niche. La conservation est bonne et la variété peut être fournie toute l'année.



 **Franceline**
 **IVP 4X-038-1**

Caractères de base

Dormance	7
Levée	8
Maturité	6,5
Forme des tubercules	LO/O
Régularité de forme	7
Calibre des tubercules	8
Régularité du calibre	7
Nombre du tubercules	7
Profondeur des yeux	7
Couleur de la peau	V
Couleur de la chair	V
Rendement précoce	105
Rendement à maturité	117

Résistance à /Tolérance à

Nématode Rostochiensis	1, 4
Nématode Pallida	-
Galle verruqueuse	1
Mildiou du feuillage	6
Mildiou du tubercule	7
Virus Y	7
Gale commune	7
Gale Poudreuse	8
Fusariose spp	6,5
TRV (Tache de la rou)	8
Dommages d'arrachage	8
Repousse	8
Tacheture bluese	8

Mise en culture et conservation

Traitement du plant	Réchauffez bien avant la plantation pour une levée rapide
Choix parcellaire	Peut être planté sur tout type de terroir
Fertilisation	N - P + K + Mg + Bo +
Plantation	A planter plus dense et plus profond
Culture	Pour une belle forme, la structure du sol est très importante.
Sencoral	Les premières expériences indiquent une sensibilité.
Récolte	Sensible aux repousses, évitez des à-coups de croissance
Conservation	Bonne stabilité au stockage
Transformation	Facile à manipuler
Point d'attention	Une fertilisation équilibrée

 **PLANTERA**
potato driven

Qualité

Présentation de la peau	6,5
Poids sous l'eau	365
Matière sèche %	20
Type de cuisine	A/AB
Qualité de consommation	8,5
Chips	6
Pommes frites	6

Explications

Général 9 (=favorable) 1 (=défavorable)
Forme des tubercules: R (=ronde) O (=ovale) L (=longue)
Couleur: JF (=jaune foncé) J (=jaune) JC (=jaune claire) C (=crème) B (=blanche) R (=rouge) V (=violet) Br (=brun)

Segment



Input



Ce document constituant un ensemble de directives, la décision finale incombe donc à l'utilisateur, le producteur. Plantera ne pourra par conséquent être tenu pour responsable des dommages qui pourraient advenir.